SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A47 AMEUBLEMENT; ARTICLES OU APPAREILS MÉNAGERS; MOULINS À CAFÉ; MOULINS À ÉPICES; ASPIRATEURS EN GÉNÉRAL

A47C **CHAISES** (sièges spécialement conçus pour les véhicules B60N 2/00)**; CANAPÉS; LITS** (capitonnage en général B68G)

Schéma général

SIÈGES
- Structure générale....3/00, 11/00
- Sièges en matériaux particuliers....5/00
- Sièges pliants ou démontables....4/00
- A usages particuliers....1/00, 9/00, 11/00
- Tabourets-escabeaux, sièges transformables, autres sièges....12/00-15/00
- Eléments constitutifs ou accessoires....7/00, 16/00

CANAPÉS, DIVANS, LITS
- Structure générale....17/00, 19/00
- Parties constitutives; accessoires....19/00, 20/00, 23/00, 21/00

PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES COMMUNS AUX SIÈGES ET AUX LITS....25/00-31/00

Chaises; Tabourets; Bancs

1/00 **Chaises ou fauteuils adaptés à des usages particuliers** (caractéristiques se rapportant au réglage dans le sens vertical A47C 3/20; chaises transformables A47C 13/00; fauteuils ou moyens de transport personnels spécialement adaptés aux personnes handicapées A61G 3/00, A61G 5/00; sièges pour opérations, fauteuils de dentiste A61G 15/00)

1/02 • Chaises ou fauteuils de relaxation ou liseuses (supports pour parties du corps A47C 7/36, A47C 7/50, A47C 7/54)

1/022 • • ayant des éléments de soutien à réglage indépendant

1/023 • • • les éléments étant des sièges réglables dans le sens horizontal

1/024 • • • les éléments, étant le dossier ou l'ensemble siège-dossier, ayant une inclinaison réglable

1/025 • • • • au moyen d'une crémaillère ou d'un mécanisme d'engrenage similaire

1/026 • • • • au moyen d'un mécanisme à cheville et encoche ou à came et cliquet

1/027 • • • • au moyen de brides de serrage ou d'organes de verrouillage à friction

1/028 • • • pour transformer un siège à dossier vertical en siège de repos

1/029 • • • • par modification de la longueur ou de l'inclinaison des pieds

1/03 • • • les éléments étant des appuis-bras

1/031 • • ayant des éléments de soutien à réglage interdépendant

1/032 • • • les éléments étant un siège et un dossier à déplacement combiné (A47C 1/035 a priorité)

1/033 • • • • l'organe de liaison étant une bande souple

1/034 • • • les éléments comprenant un appui-jambes ou un appui-pieds (A47C 1/037, A47C 1/038 ont priorité)

1/035 • • • • en combinaison avec un siège et un dossier reliés d'une façon mobile

1/036 • • • les éléments comprenant un appui-tête

1/037 • • • • combiné avec un appui-jambes ou un appui-pieds

1/038 • • • avec un siège et un dossier reliés d'une façon mobile par des extenseurs à ciseaux (A47C 1/032, A47C 1/036 ont priorité) **[2]**

1/04 • Fauteuils de coiffeur ou similaires

1/06 • • Fauteuils de coiffeur réglables

1/08 • • avec sièges auxiliaires (sièges rapportés pour enfants A47C 1/11)

1/10 • • avec appuis-tête; Porte-papier

1/11 • • Accessoires non prévus ailleurs, p.ex. sièges pour enfants

1/12 • Fauteuils de théâtre, de salle de concerts ou similaires (sièges pour gradins de stade A47C 1/16)

1/121 • • à sièges rabattables **[3]**

1/122 • • • se rabattant latéralement **[3]**

1/124 • • Fauteuils séparés, pouvant être reliés pour former une rangée

1/126 • • pouvant être arrimés au plancher ou au mur

1/13 • • Indicateurs; Dispositifs de réservation ou similaires

1/14 • Fauteuils de plage

1/16 • Sièges montés de façon amovible sur les gradins d'un stade (chaises pour enfants montées de façon amovible A47D 1/10)

3/00 **Chaises ou fauteuils caractérisés par la structure; Chaises ou tabourets à sièges rotatifs ou réglables dans le sens vertical** (A47C 1/00, A47C 4/00 ont priorité)

3/02 • Chaises à bascule (spécialement pour les enfants A47D 13/10)
3/021 • • ayant des bâtis élastiques
3/023 • • • faits d'un matériau tubulaire
3/025 • • avec un siège ou un ensemble siège-dossier monté de façon élastique sur un bâti rigide
3/026 • • • avec une colonne centrale, p.ex. sièges de bureaux à bascule; Fauteuils inclinables
3/027 • • • avec des organes de bascule courbes entre le siège et le bâti
3/029 • • avec des organes de bascule courbes reposant sur le sol
3/03 • • Organes de verrouillage (A47C 3/027 a priorité)
3/04 • Chaises s'emboîtant les unes dans les autres
3/12 • avec un ensemble siège-dossier en forme de coquille, p.ex. ayant des appuis-bras
3/14 • de forme asymétrique
3/16 • du type sans pieds, p.ex. avec un siège reposant directement sur le sol (A47C 3/14 a priorite; montés de façon amovible sur les gradins d'un stade A47C 1/16; chaises d'enfants montées sur le dossier d'une chaise A47D 1/10); Agenouilloirs; Poufs
3/18 • Chaises ou tabourets à siège rotatif (réglables en hauteur par rotation A47C 3/24)
3/20 • Chaises ou tabourets à siège réglable dans le sens vertical (tables à hauteur variable A47B 9/00)
3/22 • • avec dispositif d'équilibrage, p.ex. par ressort ou contrepoids
3/24 • • avec un axe vertical
3/26 • • avec une crémaillère verticale
3/28 • • avec des brides de serrage agissant sur des tiges verticales
3/30 • • avec un cylindre de fluide agissant dans le sens vertical
3/32 • • avec des moyens souples pour le réglage de la hauteur, p.ex. un câble, une chaîne
3/34 • • avec des chevilles pénétrant dans des trous
3/36 • • avec des moyens pour, ou adaptés pour incliner les pieds de la chaise ou du tabouret pour faire varier la hauteur du siège
3/38 • • avec un siège supplémentaire ou des pieds supplémentaires pour faire varier la hauteur du siège
3/40 • • Guides télescopiques

4/00 Chaises pliantes, repliables ou démontables (du type en métal tubulaire A47C 5/10; chaises pliantes pour enfants A47D 1/02)
4/02 • Chaises démontables
4/03 • • Chaises en bois non rembourrées **[2]**
4/04 • Chaises pliantes à sièges rigides
4/06 • • Fixation du rembourrage ou du tissu aux bâtis (en général A47C 31/02)
4/08 • • ayant un bâti fait de bois ou d'un matériau plastique
4/10 • • • avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
4/12 • • • • de type réglable (A47C 4/14 a priorité)
4/14 • • • • avec des pieds en croix
4/16 • • • • • de type réglable
4/18 • • ayant un bâti fait de métal
4/20 • • • avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
4/22 • • • • de type réglable (A47C 4/24 a priorité)
4/24 • • • • avec des pieds en croix
4/26 • • • • • de type réglable
4/28 • Chaises pliantes avec garnitures souples pour le siège ou les éléments du dos
4/30 • • Fixation du rembourrage ou du tissu aux bâtis (en général A47C 31/02)
4/32 • • ayant un bâti fait de bois ou d'un matériau plastique
4/34 • • • avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
4/36 • • • • de type réglable (A47C 4/38 a priorité)
4/38 • • • • avec des pieds en croix
4/40 • • • • • de type réglable
4/42 • • ayant un bâti fait de métal
4/44 • • • avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
4/46 • • • • de type réglable (A47C 4/48 a priorité)
4/48 • • • • avec des pieds en croix
4/50 • • • • • de type réglable
4/52 • Chaises-valises, c. à d. chaises ayant la forme d'une valise une fois repliées (tables-malles A47B 3/10)
4/54 • Chaises gonflables (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00)

5/00 Chaises ou fauteuils en matériaux particuliers
5/02 • Chaises d'osier
5/04 • Chaises métalliques, p.ex. tubulaires (du type à bascule A47C 3/023; du type non tubulaire pliant, repliable ou démontable A47C 4/00)
5/06 • • Adaptation spéciale du rembourrage ou du tissu du siège pour la fixation à des chaises tubulaires
5/08 • • Chaises tubulaires ayant des tubes enveloppés de tissu; Adaptation de tubes enveloppés de tissu pour ces chaises
5/10 • • Chaises tubulaires de type repliable, pliant ou démontable
5/12 • en matériaux plastiques, avec ou sans renforcement
5/14 • caractérisés par l'emploi de contre-plaqué

7/00 Eléments, parties constitutives ou accessoires des chaises ou tabourets (fixation au sol A47B 91/08)
7/02 • Parties du siège (adaptation des sièges au montage sur des chaises tubulaires A47C 5/06; parties de ce genre non limitées aux chaises A47C 23/00; ensembles capitonnés ou coussins amovibles A47C 27/00)
7/14 • • de forme réglable; à montage élastique
7/16 • • Sièges faits d'un matériau en feuilles de bois, de plastique ou de métal; Sièges à panneaux
7/18 • • ayant un matériau mousse incorporé à la partie rembourrée (matelas en matériau mousse A47C 27/14)
7/20 • • • avec renforcement
7/22 • • Sangles ou similaires pour supporter le capitonnage
7/24 • • Sièges capitonnés (A47C 7/18 a priorité)
7/26 • • • avec renforcement
7/28 • • avec des ressorts tendus, p.ex. du type plat
7/30 • • • avec des ressorts zigzagant dans un plan horizontal
7/32 • • • avec des cordons de tension, p.ex. de type élastique, dans un plan horizontal
7/34 • • avec des ressorts en compression, p.ex. à boudin
7/35 • • Combinaisons de différents types de ressorts; Ressorts réglables; Fixation de ressorts à d'autres ressorts ou au cadre **[2]**
7/36 • Appuis pour la tête ou le dos (pour sièges pour opérations ou fauteuils de dentiste A61G 15/00)

7/38 • • pour la tête, p.ex. amovibles
7/40 • • pour le dos
7/42 • • • de type amovible
7/44 • • • avec une armature à montage élastique
7/46 • • • avec un profil spécial, p.ex. réglable; Chaises à profil "Ackerblom"
7/48 • • • de type tournant librement
7/50 • Appuis pour les pieds ou les jambes (combinés à d'autres éléments réglables A47C 1/034, A47C 1/037; tabourets pour les pieds A47C 16/02)
7/52 • • de type amovible
7/54 • Appuis pour les bras
7/56 • Eléments ou parties constitutives de sièges se rabattant, p.ex. de fauteuils de théâtre
7/58 • • Charnières, p.ex. pour le montage des sièges dans une rangée courbe (charnières pour battants en général E05D)
7/60 • • Emploi d'arrêtoirs ou de saillies pour limiter le déplacement du siège
7/62 • Accessoires pour chaises
7/64 • • Porte-chapeaux ou porte-manteaux
7/66 • • Moyens de protection contre les intempéries
7/68 • • Tables appui-bras
7/70 • • • de type repliable
7/72 • • Adaptations pour incorporer des lampes, des postes radios, des bars, des téléphones, des dispositifs de ventilation, de chauffage ou de refroidissement, ou analogues
7/74 • • • pour la ventilation, le chauffage ou le refroidissement

9/00 **Tabourets à usages particuliers** (à sièges rotatifs A47C 3/18; à sièges réglables dans le sens vertical A47C 3/20; tabourets-escabeaux A47C 12/00; tabourets pour les pieds A47C 16/02; prie-Dieu A47C 16/04; plates-formes ou paniers sièges spécialement adaptés à la pêche A01K 97/22; cannes de promenade ou parapluies transformables en sièges A45B 5/00) **[5]**
9/02 • Tabourets de bureau; Tabourets d'atelier
9/04 • Tabourets pour la traite
9/06 • Tabourets muraux
9/08 • Tabourets de musicien
9/10 • Tabourets de camping, de voyage ou de sport

11/00 **Bancs non prévus ailleurs** (bancs d'écoliers A47B 39/00)
11/02 • Bancs d'église; Confessionaux

12/00 **Tabourets-escabeaux [5]**

Note(s)

L'action de pliage ou de repliage présentant un intérêt autre que la transformation pour passer de la fonction de siège à celle d'escabeau est classée dans le groupe A47C 4/00.

12/02 • nécessitant une transformation pour passer de la fonction de siège à celle d'escabeau **[5]**

13/00 **Chaises, fauteuils, tabourets ou bancs transformables** (tabourets-escabeaux nécessitant une transformation pour passer de la fonction de siège à celle d'escabeau A47C 12/02; brancards transformables en chaises A61G 1/017) **[5]**

15/00 **Autres sièges** (bancs d'écoliers A47B 39/00)

16/00 **Appuis ou supports pour les pieds, les jambes, les bras, le dos ou la tête** (associés aux chaises A47C 7/00; associés aux lits ou aux canapés A47C 20/00) **[2]**
16/02 • Tabourets pour les pieds; Appuis pour les pieds; Appuis pour les jambes **[2]**
16/04 • Prie-Dieu; Tabourets pour les genoux; Appuis pour les genoux (agenouilloirs ou poufs A47C 3/16) **[2]**

Canapés; Lits

Note(s)

Dans les groupes A47C 17/00-A47C 27/00, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "châlit" est utilisé uniquement pour le cadre d'un lit;
- "lit" est utilisé si l'emploi de sommiers à ressorts, de matelas rembourrés ou de moyens similaires pour permettre aux personnes de s'y étendre est englobé;
- "sommiers à ressorts" ne comportent pas de rembourrage;
- "matelas rembourrés" comportent des ressorts.

17/00 **Canapés; Divans; Lits** (châlits A47C 19/00; sommiers à ressorts A47C 23/00; sommiers divans A47C 23/00; matelas rembourrés A47C 27/00; lits avec dispositions spéciales pour donner des soins A61G 7/00)
17/02 • Canapés, divans, causeuses ou similaires sans éléments mobiles pour l'emploi
17/04 • Canapés, divans, causeuses ou similaires avec éléments mobiles pour l'emploi; Fauteuils-lits
17/12 • • transformables en lits par des accoudoirs basculants en accroissant la longueur
17/13 • • transformables par accroissement de la partie disponible, p.ex. en la tirant en avant
17/14 • • transformables en lits uniquement en retirant des éléments
17/16 • • transformables en lits par basculement ou pivotement du dossier
17/165 • • • le dossier, p.ex. le coussin du dos, pouvant être basculé vers l'avant **[2]**
17/17 • • • les déplacements du siège et du dossier étant combinés **[2]**
17/175 • • • • avec un pivot entre le siège et le dossier pour incliner ou soulever **[2]**
17/18 • • • et basculement ou pivotement des accoudoirs
17/20 • • • découvrant ainsi un ou plusieurs éléments auxiliaires dissimulés auparavant (A47C 17/22 a priorité)
17/207 • • • • le coussin du siège étant constitué d'éléments superposés, un élément inférieur au moins étant utilisé comme surface de repos **[2]**
17/213 • • • • la surface de repos étant constituée, dans la position de lit, par un des côtés du cadre du siège et le cadre du dossier **[2]**
17/22 • • avec des moyens pour découvrir un matelas ou un élément analogue du lit dissimulés auparavant
17/23 • • • la surface de repos étant en partie constituée par un côté du siège **[2]**
17/24 • • • avec un seul élément mobile pouvant basculer autour d'un axe horizontal
17/26 • • • • pouvant basculer jusqu'à une position de retournement sens-dessus-dessous
17/28 • • • • ayant des moyens pour élever l'axe de basculement

17/30 • • • deux ou plusieurs éléments pouvant tourner autour d'un axe vertical
17/32 • • Transformation d'un lit à une place en un lit à deux places par extension, pivotement ou basculement d'un second matelas ou d'un autre élément de lit dissimulés auparavant
17/34 • • Assemblage de sièges, fauteuils ou divans pour former des lits
17/36 • • • Transformation de divans d'angle en lit à deux places
17/37 • • Transformation des canapés ou similaires en lits au moyen de meubles autres que des sièges ou chaises
17/38 • Lits muraux
17/40 • • ayant des organes d'équilibrage, p.ex. contrepoids, ressorts
17/42 • • ayant des pieds de support à position fixe sur le sol, p.ex. fixés à celui-ci
17/44 • • • ayant sur les pieds de support des moyens facilitant le retrait du lit de son emplacement
17/46 • • caractérisés par un organe de support du matelas rigide
17/48 • • caractérisés par plusieurs éléments mobiles les uns par rapport aux autres
17/50 • • caractérisés par leur forme, p.ex. lits muraux multiples
17/52 • Lits-placards; Lits-tables ou lits similaires; Lits-armoires
17/54 • • dans lesquels le placard ou meuble similaire bascule avec le lit
17/56 • • pivotant à la fois autour d'un axe horizontal et d'un axe vertical
17/58 • • avec un support de matelas extensible
17/60 • • le placard changeant sensiblement de forme quand le lit est en position pour y dormir
17/62 • • Lits-tables; Lits-billards ou lits similaires
17/64 • Lits de voyage ou lits de camping (éléments réglables pour le repos A47C 20/00; sacs ou ballots de voyage ou de camping transformables en lits ou matelas A45F 4/06; brancards A61G 1/00)
17/66 • • ayant des surfaces spécialement adaptées pour supporter le corps
17/68 • • les pieds seuls étant repliables
17/70 • • la carcasse du lit étant repliable autour d'un axe horizontal
17/72 • • • ayant des pieds en croix (A47C 17/82 a priorité)
17/74 • • le lit étant repliable autour d'un axe vertical
17/76 • • ayant des parties extensibles, p. ex télescopiques
17/78 • • maintenus en forme par des cordes tendues
17/80 • • conçus pour être utilisés dans des véhicules ou en corrélation avec ceux-ci
17/82 • • Lits-malles; Lits-valises ou lits similaires
17/84 • Lits suspendus, p.ex. suspendus au plafond (hamacs A45F 3/22)
17/86 • Eléments ou parties constitutives pour lits, canapés ou divans, dans la mesure où ils ne sont pas entièrement couverts par un seul des groupes A47C 17/02, A47C 17/04, A47C 17/38, A47C 17/52, A47C 17/64 ou A47C 17/84

19/00 **Châlits** (sommiers à ressorts à cadre rigide ou faisant partie du châlit A47C 23/00; pour les lits d'enfants A47D 7/00; organes pour réunir des lits ou garnitures pour châlits F16B)
19/02 • Eléments ou parties constitutives des châlits non couverts complètement dans un seul des sous-groupes suivants, p.ex. barreaux, montants
19/04 • Châlits extensibles, p.ex. avec réglages en longueur, largeur, hauteur
19/12 • Lits pliants (lits de voyage ou de camping A47C 17/64)
19/14 • • du type en zigzag
19/20 • Châlits à plusieurs étages (lits muraux multiples A47C 17/50; lits suspendus A47C 17/84); Châlits superposables pour former des châlits à plusieurs étages
19/22 • Combinaisons de châlits avec d'autres meubles ou d'autres accessoires, p.ex. avec des meubles de chevet (tables de nuit A47B 23/00)

20/00 **Appuis-tête, repose-pied, ou autres éléments d'appui pour les lits, canapés ou similaires** (chevalets de lecture ou tables de lit A47B 23/00; appuis destinés aux lits et spécialement conçus pour donner des soins A61G 7/065) **[2]**
20/02 • du type amovible (A47C 20/04, A47C 20/08 ont priorité) **[2]**
20/04 • à inclinaison réglable (A47C 20/08 a priorité) **[2]**
20/06 • • la partie réglable verrouillant les pieds rabattables **[2]**
20/08 • avec des dispositifs permettant la mise en place de plusieurs éléments d'appui ensemble **[2]**
20/10 • • utilisant des tiges **[2]**
20/12 • • • utilisant des tiges télescopiques **[2]**
20/14 • • utilisant un plateau et un loquet **[2]**
20/16 • • utilisant des pièces dentées, p.ex. des crémaillères **[2]**
20/18 • • utilisant une transmission à friction **[2]**

21/00 **Accessoires de lits, p.ex. articles pour tenir les draps, les couvertures ou dessus de lit** (tables de chevet reposant sur le bois de lit A47B 23/02; pour les lits d'enfants A47D 15/00)**; Moyens de ventilation, de refroidissement ou de chauffage reliés aux lits ou aux matelas [5]**
21/02 • Articles pour tenir les draps; Articles pour tenir les couvertures
21/04 • Dispositifs pour la ventilation, le refroidissement ou le réchauffage
21/06 • Assises pour matelas
21/08 • Dispositifs pour prévenir les chutes, p.ex. parois latérales détachables (pour les lits d'enfants A47D 7/00)

23/00 **Sommiers à ressorts, à cadre rigide ou faisant partie du châlit; Sommiers-divans** (ensembles de ressorts dans un cadre A47C 25/00; ensembles de ressorts faisant partie de matelas rembourrés A47C 27/00; appuis destinés aux lits et spécialement conçus pour donner des soins A61G 7/065)
23/02 • utilisant des ressorts à lames, p.ex. des bandes métalliques (ressorts en bois A47C 23/06) **[2]**
23/04 • utilisant des ressorts en compression, p.ex. des ressorts à boudins
23/043 • • utilisant des ressorts à spires **[2]**
23/047 • • comportant des éléments gonflables **[2]**
23/05 • • Cadres pour ceux-ci; Fixation des ressorts au cadre
23/053 • • • Fixation ou assemblage des ressorts dans les cadres ou dans les paquets de ressorts **[2]**
23/055 • • • à l'aide de cordes; à l'aide de bandes en tissu ou en caoutchouc **[2]**

23/057 • • • Crochets ou supports pour fixer les éléments de ressort au cadre **[2]**
23/06 • utilisant des ressorts en bois, p.ex. du type lattes
23/12 • utilisant des ressorts sous tension, p.ex. du type plat (A47C 23/02 a priorité) **[2]**
23/14 • • formant des filets; combinés avec des filets
23/145 • • • avec des ressorts à spires entrecroisés horizontaux; Leur fixation au cadre **[2]**
23/15 • • • avec des cordes ou ressorts plats tressés ou entrecroisés; avec des ressorts à spires (A47C 23/145 a priorité) **[2]**
23/155 • • • avec combinaisons de ressorts plats ou de chaînes à anneaux et de ressorts à spires **[2]**
23/16 • • du type à zigzag plans
23/18 • • de sangles élastiques
23/20 • • en forme de toile élastique
23/22 • • de cordons de caoutchouc sous tension ou de cordons similaires
23/24 • • utilisant une toile tendue ou d'autres bandes non élastiques
23/26 • • Cadres pour ceux-ci; Fixation des ressorts au cadre
23/28 • • Dispositifs de tension pour ceux-ci
23/30 • utilisant des combinaisons de ressorts couverts par plusieurs des groupes A47C 23/02, A47C 23/04, A47C 23/06 et A47C 23/12; Leurs cadres
23/32 • • Combinaisons de filets avec des ressorts comprimés; Cadres pour ceux-ci
23/34 • avec des moyens pour assurer un appui supplémentaire pour la tête ou les jambes

25/00 Ensembles de ressorts non encadrés spécialement conçus pour les canapés et les lits
25/02 • sans moyens d'attache supplémentaires entre les ressorts

27/00 Matelas rembourrés ou à fluide spécialement conçus pour chaises, fauteuils, lits ou canapés (dispositions pour éviter les escarres ou pour soutenir les patients brûlés, p.ex. matelas spécialement adaptés à cet effet, A61G 7/057; coussins capitonnés en général B68G 5/00; fabrication des matelas B68G 7/00) **[5]**
27/04 • avec soufflets à ressorts (A47C 27/20 a priorité)
27/045 • • Fixation des soufflets à ressorts à l'enveloppe du sommier (moyens de fixation du capitonnage A47C 31/02); Utilisation de plaques, de treillis ou de grilles de raidissement au-dessous des soufflets à ressorts **[2]**
27/05 • • avec un matériau mousse en couches sur le dessus, le fond ou les côtés
27/06 • • Soufflets à ressorts
27/07 • • • Fixation ou assemblage de ressorts dans les soufflets à ressorts **[2]**
27/08 • Matelas à fluide (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00) **[5]**
27/10 • • avec plusieurs compartiments remplissables séparément **[5]**
27/12 • garnis d'un matériau fibreux, p.ex. en bois, en coton
27/14 • garnis d'un matériau mousse
27/15 • • formé de plusieurs couches (A47C 27/16 a priorité) **[2]**
27/16 • • renforcé d'éléments en plaque, p.ex. profilés
27/18 • • combiné à des corps gonflables
27/20 • • avec des ressorts moulés ou placés dans des orifices pratiqués dans le matériau mousse
27/22 • garnis à la fois d'un matériau fibreux et d'un matériau mousse

---

29/00 Filets de protection contre les insectes pour les chaises ou les lits (moustiquaires pour animaux A01K 13/00; moustiquaires en tant qu'équipement de voyage A45F 3/52)**; Baldaquins de lits**

31/00 Détails ou accessoires pour chaises, lits ou similaires, non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe, p.ex. fixation du capitonnage, articles protecteurs pour matelas, systèmes pour étirer les sommiers en treillis métallique
31/02 • Moyens pour attacher le capitonnage (piquage, moyens de piquage, fixation, pose ou finition du capitonnage B68G 7/00)
31/04 • • Brides de serrage pour fixer aux cadres des bandes élastiques plates ou des ressorts en zigzag plats
31/06 • • • pour fixer des ressorts en zigzag plats
31/08 • Pattes pour saisir les matelas
31/10 • Housses amovibles
31/11 • • pour chaises **[2]**
31/12 • Moyens pour adapter les sièges, les lits ou les matelas à la conformation ou au poids de l'utilisateur, p.ex. moyens de prise de mesure (moyens de prise des mesures sur le corps pour la confection des vêtements A41H 1/00) **[4]**